

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03574 Numéro SIREN : 812 215 804 Nom ou dénomination : 365TALENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/012883

365TALENTS

Société par actions simplifiée au capital de 8.728,00 euros

Siège social : 65, cours de la Liberté – 69003 LYON

812 215 804 RCS LYON

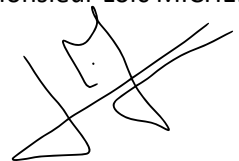
COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES

CERTIFIE CONFORME

Le Président

Monsieur Loïc MICHEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' and 'M' followed by a horizontal stroke.

365TALENTS

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 999	2 999		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	386 189		386 189	
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL	389 188	2 999	386 189	
		Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	73 800	22 200	51 600	20 022
	Immobilisations financières ^{a)}	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	73 800	22 200	51 600	20 022
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
	Immobilisations financières ^{a)}	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	106 700		106 700	25 000
		TOTAL	106 700		106 700	25 000
Total de l'actif immobilisé		569 688	25 199	544 489	45 022	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances ^{a)}	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	181 973		181 973	373 477
		Autres créances	357 991		357 991	193 279
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	TOTAL	539 964		539 964	566 757	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	558 872		558 872	1 948 318	
Charges constatées d'avance		17 802		17 802	8 496	
Total de l'actif circulant		1 116 638		1 116 638	2 523 572	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 686 327	25 199	1 661 127	2 568 594	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

365TALENTS

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 728)	8 728	8 728
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 499 927	1 497 672
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-310 446	37 932
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-983 758	-348 379
	Situation nette avant répartition	215 050	1 196 553
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		215 050	1 196 553
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 109 443	1 072 566
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)	35 078	33 229
	Total	1 144 521	1 105 795
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 555	52 552
	Dettes fiscales et sociales	181 400	158 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	276 955	211 045
	Produits constatés d'avance	24 600	55 200
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 446 077	1 372 041
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 661 127	2 568 594
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	951 067	927 307
	à moins d'un an	495 010	444 733
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.1 Evènement principaux de l'exercice

La direction a pris la décision de maintenir le principe de continuité d'exploitation, en particulier du fait d'une levée de fonds prévue au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 999	386 189		389 188
Immobilisations corporelles	26 755	47 045		73 800
Immobilisations financières	25 000	81 700		106 700
TOTAL	54 754	514 934	0	569 688

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	2 999			2 999
Immobilisations corporelles	6 733	15 468		22 201
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	9 732	15 468	0	25 200

2.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	12 mois
Immobilisations corporelles	Linéaire	36 mois
Immobilisations financières	N/A	N/A
Total		

2.1.2.2 Frais de développement

La société a retenu la méthode de référence.

La nouvelle version de la plateforme valide les critères d'activation. Aussi, au 31 décembre 2019, les frais de développement sont présentés en immobilisations incorporelles en cours pour 386 189€ :

- 279 094€ au titre de la masse salariale ;
- 107 095€ au titre des prestataires de développement.

La mise en service de cette immobilisation est prévue en 2020.

2.1.3 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 17 802€ et sont composées exclusivement de charges d'exploitation.

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	8 728	8 728
Mouvements :	-	-
Position fin de l'exercice	8 728	8 728

365TALENTS

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

Montants exprimés en EUR

2.2.2 Variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	8 728			8 728
Primes d'émission, fusion...	1 497 672			1 497 672
BSA		2 255		2 255
Réserves légales statutaires	600			600
Report à nouveau	37 933		-348 379	-310 446
Résultat	-348 379	-983 758	-348 379	-983 758
Total	1 196 554	-983 783	0	215 051

2.2.3 BSPCE**2.2.3.1 BSPCE PERFORMANCE**Date de la décision : 10^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018

Exercice : jusqu'au 12/04/2028

Nombre à émettre : 94

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2019 : 0

Nombre restant à attribuer : 94

2.2.3.2 BSPCE SALARIESDate de la décision : 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018Exercice : ¼ à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution¼ à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution¼ à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution¼ à compter du 4^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 270

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2019 : 180

Nombre restant à attribuer : 90

2.2.4 BSA

2.2.4.1 BSA 2018

Date de la décision : 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018

Exercice : ¼ à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 4^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 270

Prix de souscription : 1€

Nombre attribué au 31/12/2019 : 0

Nombre restant à attribuer : 0

Les BSA 2018 sont devenus caducs au 12/10/2019.

2.2.4.2 BSA 2019

Date de la décision : 8^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 05/06/2019

Exercice : 1/3 à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution

1/3 à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution

1/3 à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 41

Prix de souscription : 55€

Nombre attribué au 31/12/2019 : 41

Nombre restant à attribuer : 0

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

2.3.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		19 378	19 378

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— taux d'actualisation : 1%

— taux d'augmentation annuel des salaires : 0%,

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles distinctes pour les hommes et les femmes.

2.3.1.2 Produits constatés d'avance et écart de conversion passifs

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 26 400€ et sont composés exclusivement de produits d'exploitation.

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Autres immobilisations financières	106 K€		106 K€	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires				
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés	182 K€	182 K€		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	1 109K€	168 K€	716 K€	225k€
Autres	358 K€	358 K€		Emprunts et dettes financières divers	35 K€	35 K€		
Capital souscrit - appelé, non versé				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 K€	95 K€		
Charges constatées d'avance	18 K€	18 K€		Dettes fiscales et sociales	181 K€	181 K€		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes				
				Produits constatés d'avance	24 K€	24 K€		
TOTAL	664 K€	558 K€	106 K€	TOTAL	1444 K€	503 K€	716 K€	225 K€

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Crédit Impôt Recherche (CIR) et Crédit Impôt Innovation (CII)

Le CIR (crédit d'impôt recherche) comptabilisé dans les comptes de notre société à la clôture de l'exercice s'élève à 258 122€ dont 40 220€ au titre de l'exercice 2018.

Il traduit le droit au CIR acquis par notre société relatif aux dépenses éligibles comptabilisées au cours de l'exercice.

Le CII (crédit d'impôt innovation) comptabilisé dans les comptes de notre société à la clôture de l'exercice s'élève à 80 000 €.

Il traduit le droit au CII acquis par notre société relatif aux dépenses éligibles comptabilisées au cours de l'exercice.

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Emprunt BNP 250 K€	Nantissement de fonds de commerce de développement et d'exploitation de logiciels pour 250 K€	
Emprunt BNP 250 K€	Garantie de BPI Financement pour 150 K€	
Emprunt BPI 500 K€	Gage en espèces de 25 K€	
Emprunt Caisse d'épargne 250 K€	Caution société de cautionnement « EUROPEAN INVESTMENT FUND » Mécanisme de garantie « InnovFin SME Guarantee Facility » pour un montant de 87 047,81 € (50% du capital restant dû)	
Emprunt Caisse d'épargne 100 K€	Nantissement de fonds de commerce pour un montant de 100 000 €	
Emprunt Caisse d'épargne 100 K€	caution de BPI Financement pour 22 533,51 €	

3.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Cf. 2.3.1.1

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice se décompose ainsi :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	28	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	28	

365TALENTS

Société par actions simplifiée au capital de 8.728,00 euros
Siège social : 65, cours de la Liberté – 69003 LYON
812 215 804 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2020**

«

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

La collectivité des associés,

statuant dans les conditions de majorité de l'article 22.2 des statuts,

comme conséquence de la résolution qui précède,

décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (983.758) euros en compte report à nouveau, lequel sera ainsi porté à hauteur de (1.294.204) euros,

constate, en conséquence, qu'aucun dividende ne sera proposé à la distribution,

rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de cette résolution :

Pour : **8728 actions**

Contre : _____ **actions**

Abstention : _____ **actions**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

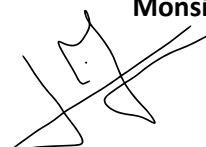
[...]

»

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président

Monsieur Loïc MICHEL





RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

365TALENTS

Société par actions simplifiée au capital de 8 728,00 euros

Siège social : 65, cours de la Liberté – 69003 LYON

812 215 804 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée 365TALENTS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe relatif aux événements principaux de l'exercice de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

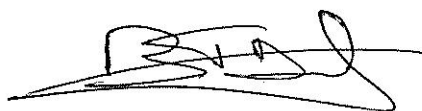
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 28 février 2020
Le Commissaire aux Comptes
RSM Rhône-Alpes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand DUFOUR', with a stylized flourish at the end.

Représenté par Bertrand DUFOUR
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON

365TALENTS

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 999	2 999		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	386 189		386 189	
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL	389 188	2 999	386 189	
		Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	73 800	22 200	51 600	20 022
	Immobilisations financières ^{a)}	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	73 800	22 200	51 600	20 022
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
	Immobilisations financières ^{a)}	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	106 700		106 700	25 000
		TOTAL	106 700		106 700	25 000
Total de l'actif immobilisé		569 688	25 199	544 489	45 022	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances ^{a)}	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	181 973		181 973	373 477
		Autres créances	357 991		357 991	193 279
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	TOTAL	539 964		539 964	566 757	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	558 872		558 872	1 948 318	
	TOTAL	558 872		558 872	1 948 318	
Charges constatées d'avance		17 802		17 802	8 496	
Total de l'actif circulant		1 116 638		1 116 638	2 523 572	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 686 327	25 199	1 661 127	2 568 594	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

365TALENTS

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 728)	8 728	8 728
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 499 927	1 497 672
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-310 446	37 932
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-983 758	-348 379
	Situation nette avant répartition	215 050	1 196 553
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		215 050	1 196 553
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 109 443	1 072 566
	Emprunts et dettes financières divers (3)	35 078	33 229
	Total	1 144 521	1 105 795
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Autres dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 555	52 552
	Dettes fiscales et sociales	181 400	158 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		276 955	211 045
Produits constatés d'avance		24 600	55 200
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 446 077	1 372 041
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 661 127	2 568 594
Autres dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	951 067	927 307
	à moins d'un an	495 010	444 733
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.1 Evènement principaux de l'exercice

La direction a pris la décision de maintenir le principe de continuité d'exploitation, en particulier du fait d'une levée de fonds prévue au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 999	386 189		389 188
Immobilisations corporelles	26 755	47 045		73 800
Immobilisations financières	25 000	81 700		106 700
TOTAL	54 754	514 934	0	569 688

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	2 999			2 999
Immobilisations corporelles	6 733	15 468		22 201
Immobilisations financières	0			0
TOTAL	9 732	15 468	0	25 200

2.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	12 mois
Immobilisations corporelles	Linéaire	36 mois
Immobilisations financières	N/A	N/A
Total		

2.1.2.2 Frais de développement

La société a retenu la méthode de référence.

La nouvelle version de la plateforme valide les critères d'activation. Aussi, au 31 décembre 2019, les frais de développement sont présentés en immobilisations incorporelles en cours pour 386 189€ :

- 279 094€ au titre de la masse salariale ;
- 107 095€ au titre des prestataires de développement.

La mise en service de cette immobilisation est prévue en 2020.

2.1.3 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 17 802€ et sont composées exclusivement de charges d'exploitation.

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	8 728	8 728
Mouvements :	-	-
Position fin de l'exercice	8 728	8 728

365TALENTS

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

Montants exprimés en EUR

2.2.2 Variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	8 728			8 728
Primes d'émission, fusion...	1 497 672			1 497 672
BSA		2 255		2 255
Réserves légales statutaires	600			600
Report à nouveau	37 933		-348 379	-310 446
Résultat	-348 379	-983 758	-348 379	-983 758
Total	1 196 554	-983 783	0	215 051

2.2.3 BSPCE**2.2.3.1 BSPCE PERFORMANCE**Date de la décision : 10^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018

Exercice : jusqu'au 12/04/2028

Nombre à émettre : 94

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2019 : 0

Nombre restant à attribuer : 94

2.2.3.2 BSPCE SALARIESDate de la décision : 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018Exercice : ¼ à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution¼ à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution¼ à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution¼ à compter du 4^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 270

Prix de souscription : gracieux

Nombre attribué au 31/12/2019 : 180

Nombre restant à attribuer : 90

2.2.4 BSA

2.2.4.1 BSA 2018

Date de la décision : 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 12/04/2018

Exercice : ¼ à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution

¼ à compter du 4^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 270

Prix de souscription : 1€

Nombre attribué au 31/12/2019 : 0

Nombre restant à attribuer : 0

Les BSA 2018 sont devenus caducs au 12/10/2019.

2.2.4.2 BSA 2019

Date de la décision : 8^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 05/06/2019

Exercice : 1/3 à compter du 1^{er} anniversaire d'attribution

1/3 à compter du 2^{ème} anniversaire d'attribution

1/3 à compter du 3^{ème} anniversaire d'attribution

Nombre à émettre : 41

Prix de souscription : 55€

Nombre attribué au 31/12/2019 : 41

Nombre restant à attribuer : 0

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

2.3.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		19 378	19 378

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— taux d'actualisation : 1%

— taux d'augmentation annuel des salaires : 0%,

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles distinctes pour les hommes et les femmes.

2.3.1.2 Produits constatés d'avance et écart de conversion passifs

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 26 400€ et sont composés exclusivement de produits d'exploitation.

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Autres immobilisations financières	106 K€		106 K€	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires				
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés	182 K€	182 K€		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	1 109K€	168 K€	716 K€	225k€
Autres	358 K€	358 K€		Emprunts et dettes financières divers	35 K€	35 K€		
Capital souscrit - appelé, non versé				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	95 K€	95 K€		
Charges constatées d'avance	18 K€	18 K€		Dettes fiscales et sociales	181 K€	181 K€		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes				
				Produits constatés d'avance	24 K€	24 K€		
TOTAL	664 K€	558 K€	106 K€	TOTAL	1444 K€	503 K€	716 K€	225 K€

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Crédit Impôt Recherche (CIR) et Crédit Impôt Innovation (CII)

Le CIR (crédit d'impôt recherche) comptabilisé dans les comptes de notre société à la clôture de l'exercice s'élève à 258 122€ dont 40 220€ au titre de l'exercice 2018.

Il traduit le droit au CIR acquis par notre société relatif aux dépenses éligibles comptabilisées au cours de l'exercice.

Le CII (crédit d'impôt innovation) comptabilisé dans les comptes de notre société à la clôture de l'exercice s'élève à 80 000 €.

Il traduit le droit au CII acquis par notre société relatif aux dépenses éligibles comptabilisées au cours de l'exercice.

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Emprunt BNP 250 K€	Nantissement de fonds de commerce de développement et d'exploitation de logiciels pour 250 K€	
Emprunt BNP 250 K€	Garantie de BPI Financement pour 150 K€	
Emprunt BPI 500 K€	Gage en espèces de 25 K€	
Emprunt Caisse d'épargne 250 K€	Caution société de cautionnement « EUROPEAN INVESTMENT FUND » Mécanisme de garantie « InnovFin SME Guarantee Facility » pour un montant de 87 047,81 € (50% du capital restant dû)	
Emprunt Caisse d'épargne 100 K€	Nantissement de fonds de commerce pour un montant de 100 000 €	
Emprunt Caisse d'épargne 100 K€	caution de BPI Financement pour 22 533,51 €	

3.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Cf. 2.3.1.1

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice se décompose ainsi :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	28	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	28	

365TALENTS

Société par actions simplifiée au capital de 8.728,00 euros

Siège social : 65, cours de la Liberté – 69003 LYON

812 215 804 RCS LYON

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIE CONFORME

Le Président

Monsieur Loïc MICHEL

